

N°2019-1 / Mars 2019

////////////////////////////////////
TABLEAU DE B**RD**

LE MARCHÉ DU TRAVAIL
DES PERSONNES HANDICAPÉES

////////////////////////////////////
BILAN
ANNÉE  **2018**

**CENTRE
VAL DE LOIRE**



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

- La demande d'emploi - page 3
- Cap emploi : les insertions - page 5
- Cap emploi : les maintiens - page 6
- La création d'activité - page 7
- Les contrats aidés - page 7
- Les contrats en alternance - page 8
- Les données locales - page 9

SYNTHÈSE

Un nombre de demandeurs d'emploi handicapés quasiment stable mais une ancienneté moyenne d'inscription qui continue de s'allonger

A fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) s'élève à près de 18 000, en hausse de 1% en un an.

Les DEBOE représentent 8,1% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, pourcentage variant de 6,8% dans le Loiret à 10,7% dans l'Indre. Ils présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec un âge élevé (49% ont 50 ans ou plus contre 25% pour le tout public) et un plus bas niveau de formation (35% ont un niveau bac ou plus contre 52% pour le tout public). Ces difficultés se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 879 jours en moyenne (+23 jours en un an).

Le nombre d'insertions de personnes handicapées accompagnées par les Cap emploi est en diminution

En 2018, les Cap emploi, qui accompagnent vers l'emploi près de 7 000 personnes, ont contribué à près de 4 200 recrutements de travailleurs handicapés (dont 52% concernent des femmes), soit une diminution de 3% en un an.

Les recrutements auprès des employeurs publics, très impactés par la diminution des contrats aidés, représentent 16% du total, % variant de 11% dans le Loiret à 31% dans l'Indre.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est en diminution (-12% en un an), les Cap emploi ayant réalisé près de 1 100 maintiens en 2018 (dont 54% concernent des femmes). Dans 72% des cas, les employeurs concernés ont plus de 20 salariés.

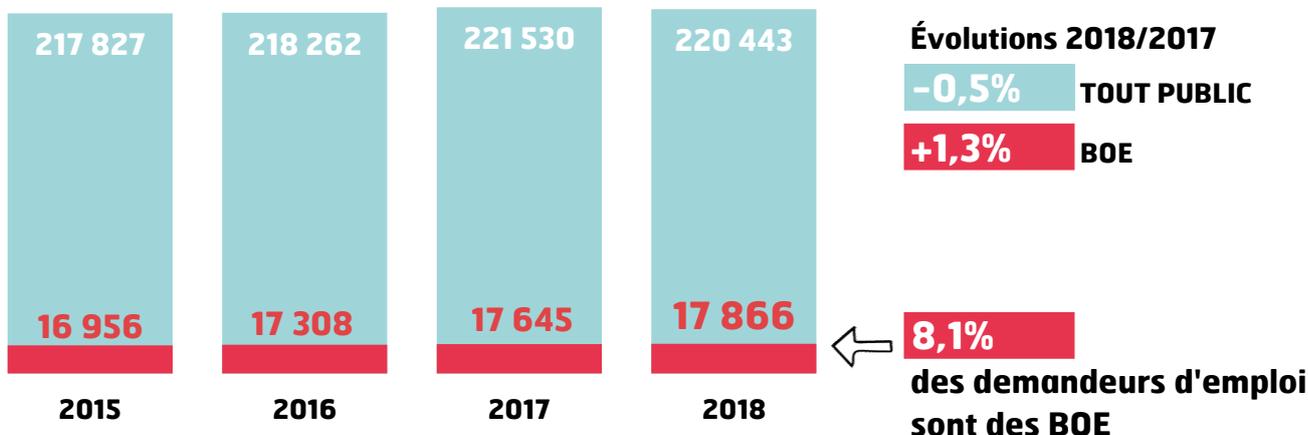
Une hausse des créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph et une baisse des contrats en alternance

En 2018, l'Agefiph a aidé 151 personnes handicapées à créer leur activité, soit une hausse de 2% en un an. Les créateurs sont majoritairement des hommes (62%) et ont un niveau de formation supérieur à la moyenne, 49% ayant au moins le niveau bac.

Par ailleurs en 2018, 136 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage (-2%) et 58 en contrat de professionnalisation (-23%).



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

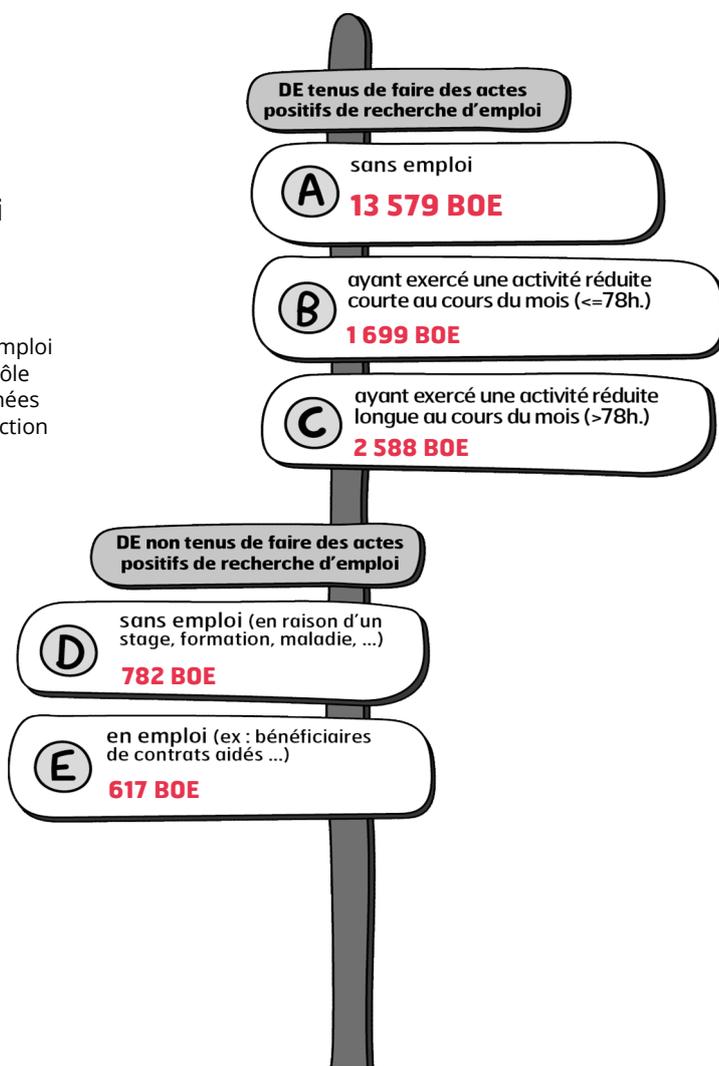
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

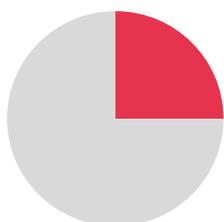
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

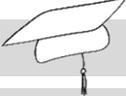


LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



25%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

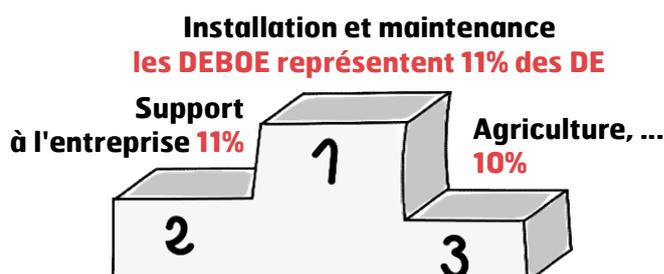
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
48%	 FEMMES	52%
49%	50 ANS ET + 	25%
35%	 BAC ET +	52%
20%	NIVEAU < CAP	14%
35%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	26%
59%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	47%
24%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	16%
822 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	620 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 22% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 15% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



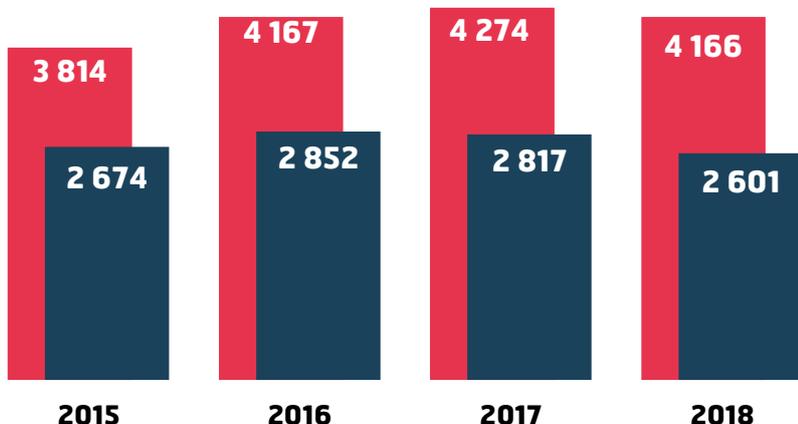
NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



Évolutions 2018/2017

-3% TOTAL DES PLACEMENTS

-8% CONVENTIONNELS

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2018.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

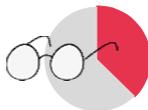
Femmes

52%



50 ans et +

37%



Bac et +

31%



Accompagnement depuis 2 ans et +

30%



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : **33**

37 à 43

27 à 34

9 à 23

CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

28% CDI

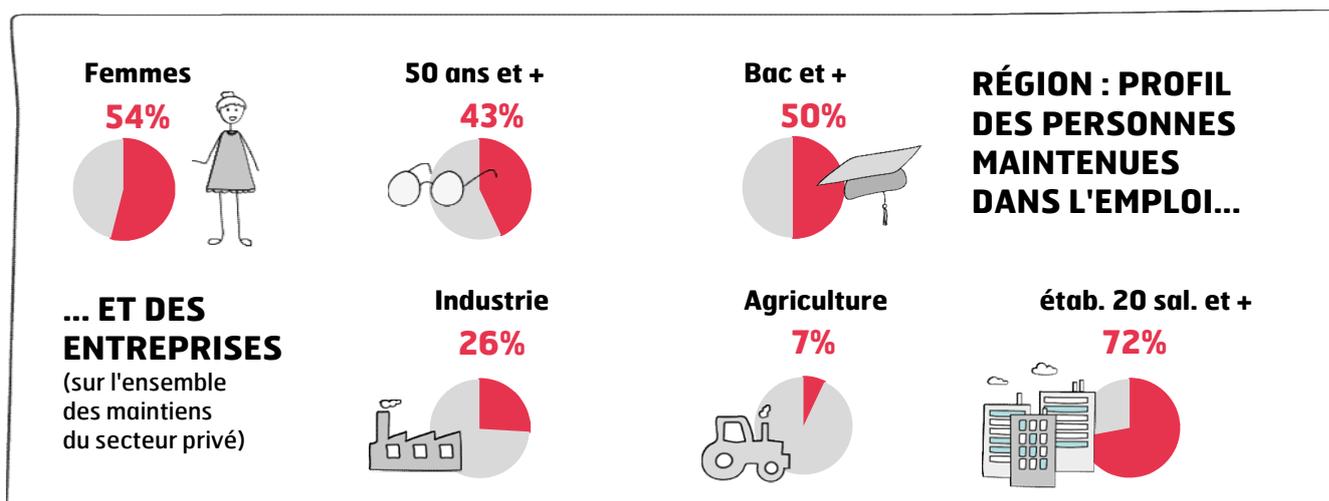
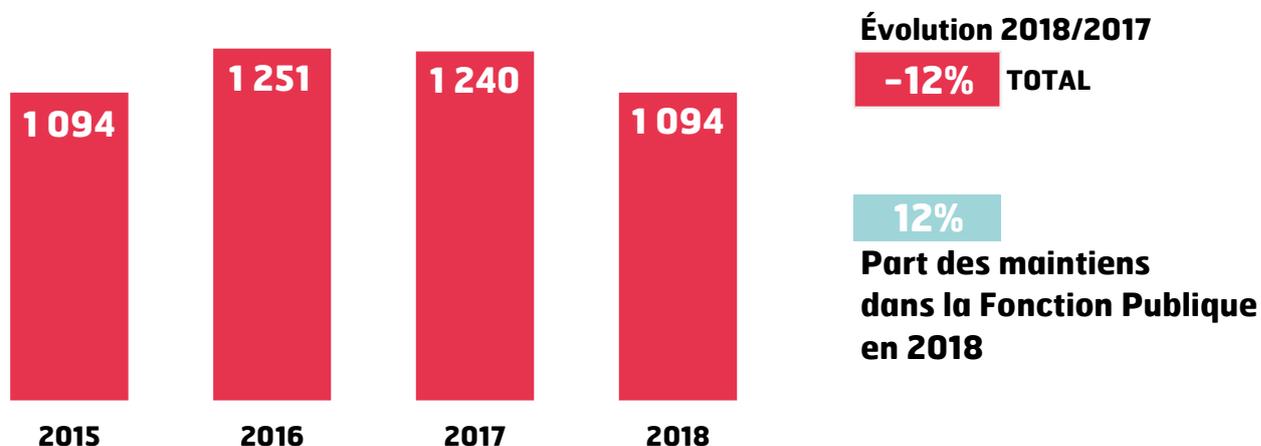
17% CONTRATS AIDÉS*

16% EMPLOYEURS PUBLICS

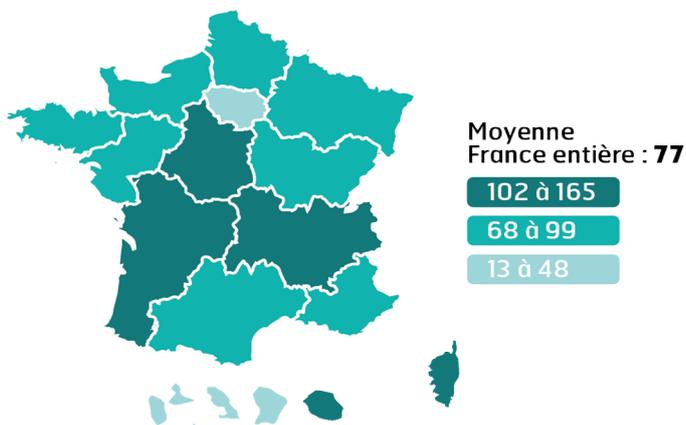
105 CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI*



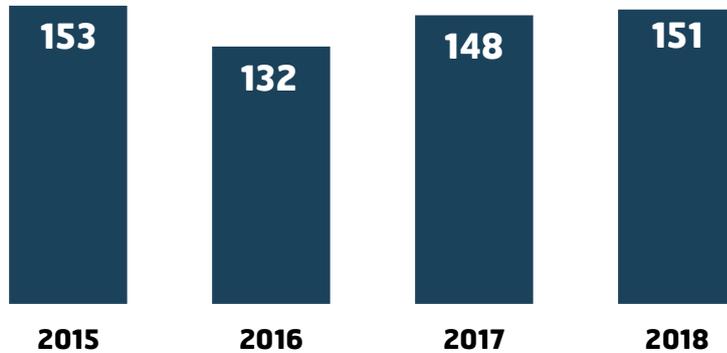
TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

* Actifs en emploi : source Insee, 3ème trimestre 2018

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolution 2018/2017

+2%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

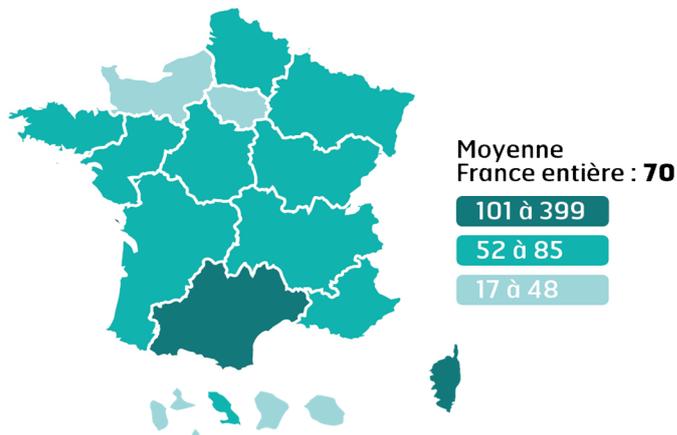
Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne handicapée.

Quel montant ? L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE*



* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

38% FEMMES

28% 50 ANS ET +

49% BAC ET +

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES CUI-CAE EN RÉGION



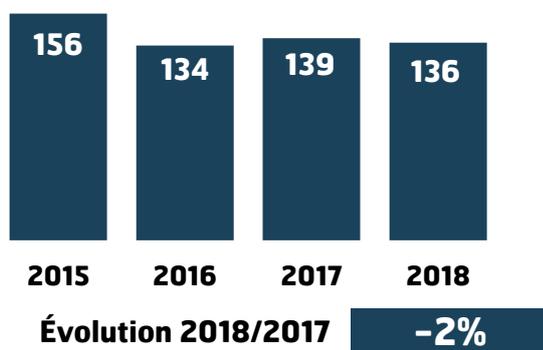
APPRENTISSAGE TOUT PUBLIC

13 191 contrats en 2018

dans la région (+3% en un an)

Source Dares, données de flux, France entière
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

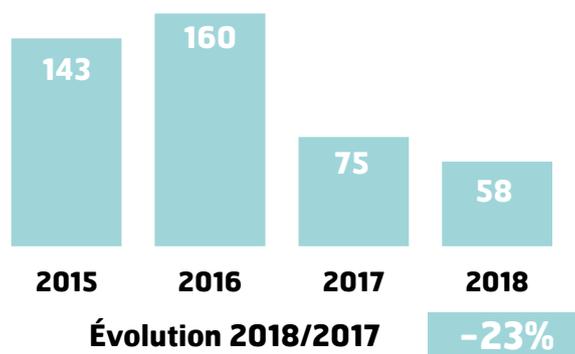
Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	23%
- DE 18 ANS	49%
BAC ET +	13%
HANDICAP MENTAL	36%
HANDICAP COGNITIF	29%
20 SALARIÉS ET +	30%
- DE 10 SALARIÉS	61%
TERTIAIRE	58%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

Qui peut en bénéficier ?

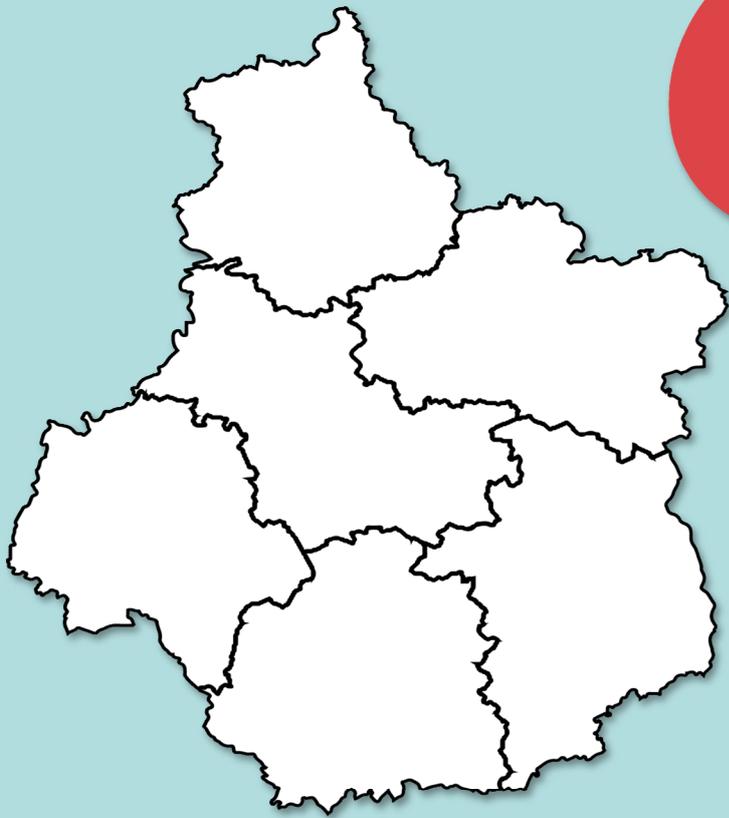
Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

57%	FEMMES
29%	45 ANS ET +
56%	BAC ET +
39%	HANDICAP MOTEUR
39%	MALADIES INVALIDANTES
50%	20 SALARIÉS ET +
80%	TERTIAIRE



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 531	+0,4%	5 970 909	-0,3%	8,6%	121 647	24%
REGION	17 866	+1,3%	220 443	-0,5%	8,1%	4 511	25%
18-Cher	2 644	-1,0%	25 328	-2,0%	10,4%	820	31%
28-Eure-et-Loir	2 602	+4,9%	36 045	-0,5%	7,2%	537	21%
36-Indre	1 940	-1,7%	18 089	-1,6%	10,7%	496	26%
37-Indre-et-Loire	3 954	+2,9%	53 589	+0,5%	7,4%	1 059	27%
41-Loir-et-Cher	2 611	+3,8%	26 535	-2,2%	9,8%	718	27%
45-Loiret	4 115	-1,2%	60 857	+0,4%	6,8%	881	21%

* Lecture : au niveau national, 121 647 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 24% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

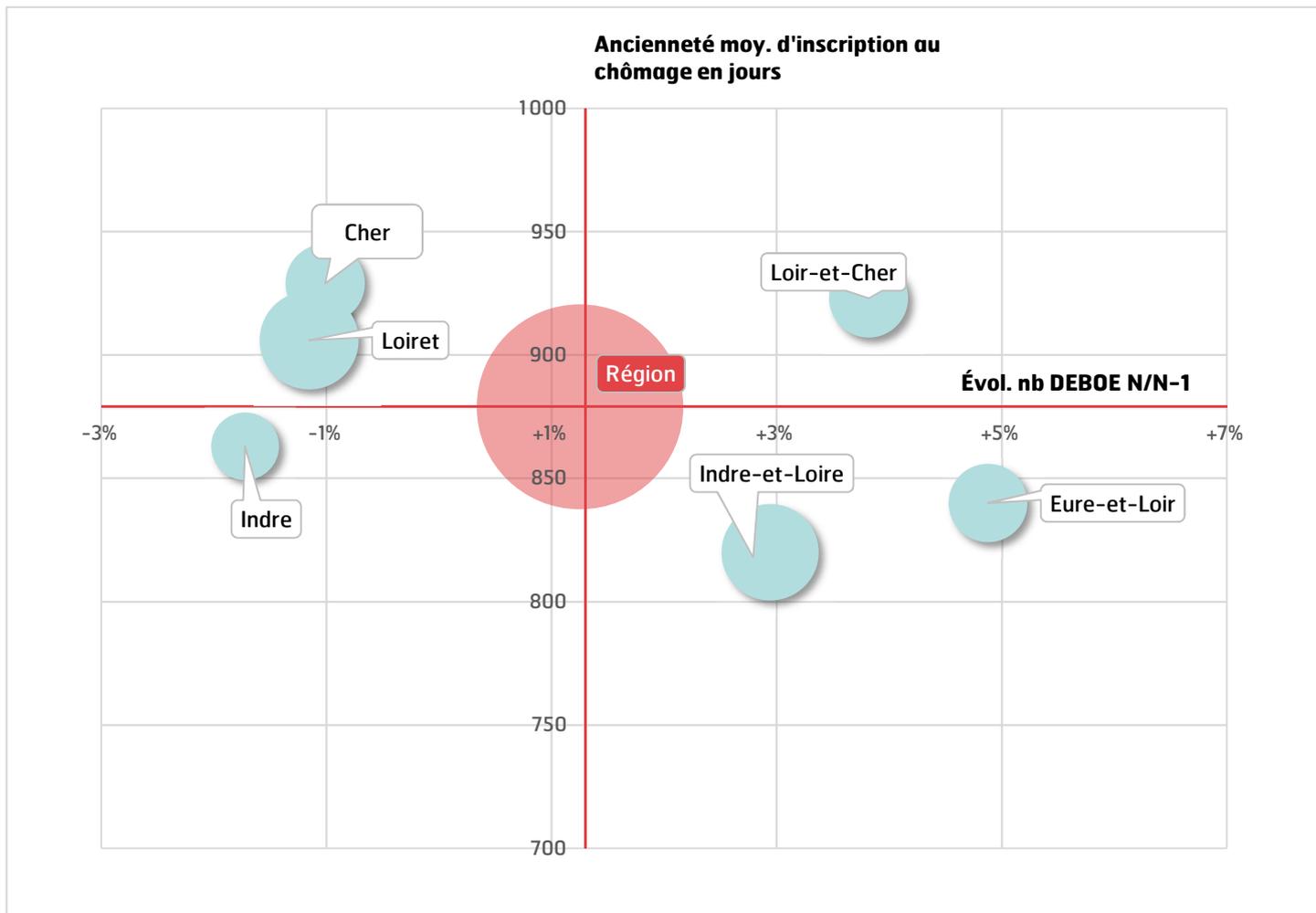
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	832	+28	630	+28	+202
REGION	879	+23	635	+23	+244
18-Cher	929	+54	685	+26	+244
28-Eure-et-Loir	840	7	626	+19	+214
36-Indre	863	+8	648	+30	+215
37-Indre-et-Loire	820	14	614	+34	+206
41-Loir-et-Cher	923	+40	651	+35	+272
45-Loiret	906	+18	629	+9	+277

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 832 jours, soit 202 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	126 641	25%	79 840	15%	53 786	10%
REGION	3 985	22%	2 619	15%	2 006	11%
18-Cher	602	23%	393	15%	274	10%
28-Eure-et-Loir	546	21%	372	14%	301	12%
36-Indre	441	23%	284	15%	236	12%
37-Indre-et-Loire	924	23%	559	14%	405	10%
41-Loir-et-Cher	587	22%	365	14%	284	11%
45-Loiret	885	22%	646	16%	506	12%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 126 641 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	84 358	+0,2%	52%	37%	37%	35%
REGION	4 166	-3%	52%	37%	31%	30%
CE 18-Cher	600	-4%	49%	40%	30%	22%
CE 28-Eure-et-Loir	707	-5%	51%	35%	25%	37%
CE 36-Indre	487	+24%	58%	41%	30%	44%
CE 37-Indre-et-Loire	581	-13%	48%	34%	41%	28%
CE 41-Loir-et-Cher	860	-2%	53%	38%	28%	29%
CE 45-Loiret	931	-3%	54%	37%	32%	27%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	58 905	-5%	1 825	27%	22%	27%
REGION	2 601	-8%	105	28%	16%	17%
CE 18-Cher	415	-9%	10	26%	20%	30%
CE 28-Eure-et-Loir	401	-8%	24	30%	17%	22%
CE 36-Indre	247	+15%	1	26%	31%	12%
CE 37-Indre-et-Loire	443	-19%	27	27%	13%	15%
CE 41-Loir-et-Cher	569	-9%	28	29%	14%	13%
CE 45-Loiret	526	-3%	15	28%	11%	11%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	19 452	-12%	8%	91%	77
REGION	1 094	-12%	12%	94%	120
CE 18-Cher	190	-5%	11%	95%	190
CE 28-Eure-et-Loir	145	-9%	23%	96%	108
CE 36-Indre	125	+1%	14%	91%	170
CE 37-Indre-et-Loire	218	-19%	3%	95%	96
CE 41-Loir-et-Cher	182	-13%	11%	95%	159
CE 45-Loiret	234	-16%	12%	93%	89

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	47%	49%	68%	22%	8%
REGION	54%	43%	50%	72%	26%	7%
CE 18-Cher	54%	46%	43%	66%	34%	9%
CE 28-Eure-et-Loir	52%	38%	55%	80%	25%	6%
CE 36-Indre	46%	49%	41%	60%	22%	18%
CE 37-Indre-et-Loire	57%	45%	57%	72%	17%	6%
CE 41-Loir-et-Cher	51%	46%	42%	71%	37%	4%
CE 45-Loiret	59%	38%	59%	79%	21%	1%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

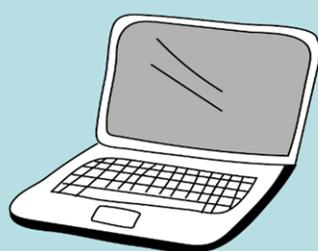
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 600	+14%	70	37%	31%	55%
REGION	151	+2%	85	38%	28%	49%
18-Cher	9	-47%	34	33%	44%	20%
28-Eure-et-Loir	24	+20%	92	38%	33%	50%
36-Indre	10	-33%	52	30%	10%	25%
37-Indre-et-Loire	47	+7%	119	49%	28%	53%
41-Loir-et-Cher	34	-3%	130	26%	24%	47%
45-Loiret	27	+59%	66	41%	33%	56%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2018 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	2 567	2 396
REGION	136	58
18-Cher	18	8
28-Eure-et-Loir	22	7
36-Indre	19	5
37-Indre-et-Loire	20	19
41-Loir-et-Cher	24	9
45-Loiret	33	10



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie